



---

**Comité d'experts du transport des marchandises  
dangereuses et du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques**

**Trente-quatrième session**

Genève, 6-8 décembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour**

**Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session**

**Additif**

**Liste des documents et annotations**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

ST/SG/AC.10/C.4/67	Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session
ST/SG/AC.10/C.4/67/Add.1	Liste des documents et annotations

**Documents de référence (secrétariat)**

ST/SG/AC.10/30/Rev.6	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), sixième édition révisée
ST/SG/AC.10/1/Rev.20	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingtième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.6	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, sixième édition révisée
ST/SG/AC.10/44/Add.2	Amendements à la sixième édition révisée du Manuel d'épreuves et de critères
ST/SG/AC.10/C.3/102 et Add.1	Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante et unième session

ST/SG/AC.10/C.4/66

Rapport du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sur sa trente-troisième session

## 2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

### a) Travaux du Sous-Comité TMD sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

Au moment de la rédaction du présent document, les documents ci-après intéressant le Sous-Comité avaient été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD, en tant que coordonnateur pour les dangers physiques, à sa cinquante deuxième session, au titre des points 2 et 10 de son ordre du jour provisoire<sup>1</sup> :

ST/SG/AC.10/C.3/2017/35 (Allemagne) Épreuves de stabilité pour la nitrocellulose industrielle

ST/SG/AC.10/C.3/2017/45 (France) Épreuves pour les liquides comburants (O.2) et les matières solides comburantes (O.1 et O.3) : amendements aux descriptions d'essai découlant du remplacement de la cellulose

Document informel INF.3 et Add.1 (Président du Groupe de travail des explosifs) Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH : sections 1 et 10

Document informel INF.4 (CEFIC) Classification des explosifs désensibilisés aux fins de distribution et d'utilisation, conformément au chapitre 2.17 du SGH : résultats des essais sur la nitrocellulose industrielle

Les explosifs et questions connexes seront examinés par le Sous-Comité TMD au titre du point 2 de son ordre du jour provisoire. Le Sous-Comité TMD confiera probablement l'examen des documents soumis au titre de ce point au Groupe de travail des explosifs, qui devrait en principe se réunir parallèlement à la session du Sous-Comité.

Les documents informels liés aux documents énumérés ci-dessus ou portant sur toute autre question intéressant le Sous-Comité SGH soumis pour examen par le Sous-Comité TMD seront mis à disposition sur la page Web des documents informels de la cinquante deuxième session du Sous-Comité TMD<sup>2</sup>.

Les travaux sur l'utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH devraient également continuer dans le cadre des activités du Groupe de travail des explosifs, comme indiqué dans le rapport du Sous-Comité TMD sur les travaux de sa cinquante et unième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/102, par. 95 à 97, et ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 8). Il est rappelé qu'à sa cinquantième session, le Sous-Comité TMD a considéré que la participation d'experts représentant des secteurs autres que le transport aux travaux du Groupe de travail des explosifs était très souhaitable et a exprimé le souhait que davantage d'experts d'autres secteurs participent à ses sessions à l'avenir (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 91, et ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 17). Les représentants

<sup>1</sup> L'ordre du jour provisoire et les annotations à l'ordre du jour de la cinquante deuxième session du Sous-Comité TMD ont été distribués sous les cotes ST/SG/AC.10/C.3/103 et Add.1 (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>). Les documents officiels sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c32017.html>.

<sup>2</sup> <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3inf52.html>.

au Sous-Comité SGH souhaitant participer à ces travaux sont invités à s'inscrire aux deux sessions (Sous-Comités TMD et SGH).

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l'intéressant.

**b) Révision du chapitre 2.1**

L'expert de la Suède souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux de révision depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-troisième session (ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 13 à 15).

**c) Dangers d'explosion des poussières**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**d) Utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé**

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l'utilisation de méthodes d'expérimentation non animales aux fins du classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-troisième session (ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 18 à 20).

**e) Questions pratiques de classification**

L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-troisième session (ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 21).

**f) Danger par aspiration**

Les représentants de l'International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du sous-comité sur sa trente-troisième session (voir ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 22).

**g) Nanomatériaux**

L'expert de la France souhaitera probablement informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des nanomatériaux. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 32).

**h) Autres questions**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

### **3. Questions relatives à la communication des dangers**

#### **a) Étiquetage des petits emballages**

ST/SG/AC.10/C.4/2017/5          Étiquetage des lots ou des coffrets  
(CEFIC)

#### **b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence**

L'expert du Royaume-Uni souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel chargé de l'amélioration des annexes 1 à 3 depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-troisième session (ST/SG/AC.10/C.4/66, par. 29).

#### **c) Utilisation des « plages de proportion » : révision du paragraphe A4.3.3.2.3 de l'annexe 4**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

#### **d) Autres questions**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

### **4. Mise en œuvre du SGH**

#### **a) Élaboration d'une liste de produits chimiques classés conformément au SGH**

ST/SG/AC.10/C.4/2017/4          Étude de l'élaboration d'une liste mondiale de produits  
(États-Unis d'Amérique)          chimiques classés conformément au Système général  
   harmonisé de classification et d'étiquetage des produits  
   chimiques

#### **b) Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre**

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

#### **c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

#### **d) Autres questions**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

### **5. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

## **6. Renforcement des capacités**

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité d'activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

## **7. Questions diverses**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

## **8. Adoption du rapport**

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport de sa trente-quatrième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---